

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	65 (1977)
Heft:	10
Artikel:	Association suisse des femmes de carrières libérales et commerciales
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-274993

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La ménagère muette

Extraits d'un article de Cécile Ernst, docteur en médecine et philosophie, paru dans la Neue Zürcher Zeitung du 23 octobre 1976.

L'étude ci-après se base principalement sur trois enquêtes, l'une concernant la position de la femme suisse (Held & Levy), l'autre la ménagère allemande (Helge Pross) et la troisième les employées EWG. Dans les trois enquêtes on a interrogé des femmes entre 18 et 54 ans, de toutes couches sociales ; malheureusement le milieu ouvrier est sous-représenté, les femmes de cette classe ayant souvent refusé de répondre aux questionnaires.

Définition de la ménagère

D'une part, la femme au foyer est la pourvoyeuse quotidienne du principal capital intellectuel et émotionnel de la génération montante. (Cette affirmation implique néanmoins qu'elle est seule responsable de la santé psychique de l'enfant, ce qui n'est guère défendable scientifiquement). D'autre part, la femme mariée, ménagère à plein temps est la victime type de la «petite différence», ayant besoin d'être libérée, n'ayant ni espace vital propre, ni influence, ni statut social par elle-même. L'enquête de H. Pross essaie de décrire cette femme comme elle se voit elle-même dans sa situation.

A l'arrière-plan, la femme au travail

Neuf ménagères sur dix ont été professionnellement actives avant leur mariage et ceci, en moyenne, pendant plusieurs années ; elles se recrutent donc dans la masse des salariées. Ce que l'on sait de ces dernières explique aisément les comportements et les opinions des femmes au foyer. Selon l'enquête EWG et celle de Held & Levy, environ la moitié des forces de travail féminines ne sont pas ou peu qualifiées. Les femmes occupant des positions importantes (cadres supérieurs ou employeurs) sont très rares. Le champ d'activité professionnel de la femme est étroit et comprend surtout le bureau, la vente, les soins aux malades, l'agriculture, l'économat et l'industrie vestimentaire. Environ la moitié des salariées sont mariées ; les employées mariées appartiennent aux couches sociales les plus modestes ; à travail égal, les femmes obtiennent 60 à 70 % du salaire de leurs collègues masculins.

H. Pross a cherché à savoir les motivations et les ambitions professionnelles des salariées allemandes, qui se sont avérées minimes. Les femmes jeunes sont en général orientées vers le mariage et projettent d'interrompre ou d'abandonner leur activité professionnelle. Elles font peu d'heures supplémentaires et ne travaillent guère le dimanche. Elles ne cherchent que rarement à augmenter leur formation et à acquérir des responsabilités supplémentaires.

La vie quotidienne de la ménagère

55 % des ménagères allemandes n'ont ni diplôme ni certificat de fin d'apprentissage. (Parmi les suisses mariées, 28 % n'ont pas de formation professionnelle). Les ménagères ne se distinguent donc pas des salariées dans ce domaine. Il y a par contre une grande différence selon les classes d'âge, la proportion de jeunes femmes à formation professionnelle étant nettement supérieure.

95 % des ménagères ont des enfants ; deux pour la plupart, selon leur désir. Les familles nombreuses proviennent généralement des classes in-



bien formée et dont la situation financière et intellectuelle lui permet de rester en contact avec sa profession pendant la période consacrée principalement aux enfants. Pour la femme moyenne, il ne joue actuellement aucun rôle, puisque même les femmes qui parlent de reprendre une activité professionnelle ne s'y préparent pas, pas plus qu'elles ne se sont préparées à leur rôle de mère. Ce manque d'enthousiasme proviendrait du manque de formation de base de la majorité des femmes ?

Les enquêtes ont démontré qu'en Allemagne un retour à la vie professionnelle est improbable après 35 ans ; en Suisse, il semble que pendant l'adolescence des enfants un certain nombre de femmes reprennent un travail à temps partiel, pour l'abandonner le plus souvent dès que les enfants deviennent financièrement indépendants.

Il est intéressant de noter, suite à une enquête américaine de Gove concernant les troubles psychiques de toutes sortes, que les personnes non mariées (célibataires, veufs et divorcés) souffrent plus souvent de maladies psychiques que les mariées, ceci dans une proportion égale pour les deux sexes. Par contre, dans la catégorie des mariés, les femmes doivent être beaucoup plus souvent soignées et hospitalisées pour troubles psychiques que les hommes. Gove donne trois raisons à ce phénomène : 1. Une grande partie du travail ménager ne se voit pas et ne se mesure pas. Si on ne le fait pas, cela n'a pas de conséquences graves dans l'immédiat, ce qui incite les ménagères à se laisser aller en cas de difficultés faute de sollicitations extérieures et à se noyer à leur tâche de puéricultrice et d'éducatrice. Si la moitié des femmes allemandes ont pris des leçons pour apprendre à conduire une voiture et ont passé leur permis, très peu d'entre elles se sont donné la peine de suivre des cours de soins aux nouveaux-nés.

La semaine de travail de la mère au foyer est en général d'environ 50-60 heures, ce qui correspond au nombre d'heures effectuées par la salariée, qui elle aussi fait son ménage... La plus grande partie des ménagères se déclarent satisfaites de leur sort, tout en se plaignant de la monotony du travail ménager. Elles apprécient la possibilité d'organiser leur emploi du temps à leur convenance et sont sans illusions quant à la vie de la femme qui travaille au dehors, ne se comparant guère aux femmes de carrière des illustrations féminins, mais évaluant lucidement leurs propres capacités.

Les femmes mariées suisses s'intéressent peu à la politique ; 1 à 2 % seulement font partie d'une association professionnelle ou d'un parti politique. La femme au foyer n'a pour ainsi dire pas d'activités publiques, même dans des domaines qui la touchent de près, comme la coordination des programmes scolaires ou le Droit de l'enfance.

Les ménagères ont moins de contacts sociaux (en dehors de leur famille) que les femmes professionnellement actives, mais environ 50 % d'entre elles n'en souffrent pas. Celles qui en souffrent sont pour la plupart des femmes de niveau culturel moyen

avec de petits enfants et non pas les femmes les plus éduquées. Les clubs, sociétés et cours divers sont fréquentés en premier lieu par des femmes jeunes de niveau moyen, appréciant surtout le sport, le bricolage et les activités paroissiales. Les cours de premiers secours, de langues étrangères ou d'instruction civique n'ont que très peu de succès. Il est à relever que les femmes qui se plaignent de solitude ne fréquentent pas plus de cours que les autres...

Les trois étapes

La planification de la vie de la femme mariée en trois étapes prévoit une première étape pendant laquelle elle maintient son activité, une seconde pendant laquelle elle élève ses enfants et enfin une troisième qui lui permet de reprendre sa profession. Ce plan de vie est valable pour la femme

encore 36 années à vivre après avoir élevé ses enfants. Quand ces derniers s'en vont, elle se trouve sous-occupée et sans perspective d'avenir. A un âge auquel les chefs d'entreprise et les politiciens sont considérés comme jeunes et ont encore des espoirs de promotion, la mère au foyer est mise à la retraite. La femme vieillissante ayant accompli sa tâche d'éducatrice se trouve devant les mêmes problèmes que le retraité. Il lui faut se réorganiser et trouver de nouveaux buts dans la vie, ce qu'elle ne réussit pas toujours à faire. Alors, bien souvent, elle fuit dans la maladie...

Si les ménagères sont orientées uniquement vers leur famille, elles ne peuvent d'une part remplir correctement leur rôle social de mères et d'autre part, elles vont se trouver totalement démunies quand leurs enfants partent.

Trad. Irène-Louise

Association suisse des femmes de carrières libérales et commerciales

Assemblée des déléguées 1977

Quelques 180 déléguées se sont retrouvées à Bâle les 30 avril et 1^{er} mai pour l'Assemblée des déléguées qui se tenait dans la salle du Grand Conseil.

Le rapport annuel témoigne d'une activité fertile. Le comité a donné son avis sur 10 sujets faisant l'objet d'une procédure de consultation de l'Alliance de sociétés féminines suisses. Un préavis relatif au projet de révision du droit de la famille du Département fédéral de justice et police a été soumis à l'accord des clubs. La rédaction définitive a tenu compte des observations formulées par quatre d'entre eux. — Une commission juridique a été nommée pour l'étude des nombreuses questions juridiques qui se présentent toujours à nouveau.

D'excellents contacts existent avec les clubs locaux, les autorités, les associations amies et surtout avec la Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales. Trois Suisses ont collaboré aux travaux de commissions de la Fédération. On se préoccupe déjà du «Golden Jubilee» qui se tiendra à Genève et Montreux en 1980.

Les différents clubs ont eu des activités très variées. On constate que ceux qui se préoccupent de promouvoir leurs membres et offrent des programmes attrayants et stimulants n'ont pas de peine à recruter de nouveaux membres. Dix-neuf clubs comprenant 1726 membres sont affiliés à l'Association suisse. La création d'un nouveau club à Baden permet d'espérer de nouvelles initiatives de ce genre dans d'autres régions.

Extrait du SFU-Courrier Union européenne féminine de juin 1977

«La politique préconisée en faveur des femmes dans le domaine de l'information» (Rapport de Mme Dufourne, Paris)

1. Il n'est pas souhaitable de séparer l'information en discriminant hommes et femmes. L'information doit être utilisée pour donner une aide directe aux femmes, selon leurs besoins propres. Les hommes et les femmes devant occuper dans la société des tâches et des responsabilités équivalentes et de même nature, ce serait une erreur de vouloir par des programmes, des émissions ou des journaux différents, accentuer une discrimination que nous essayons d'effacer dans les domaines de la politique, de l'éducation, de l'économie, du travail notamment. Nous sommes opposées aux journaux et aux émissions dits féminins qui tendent à réaliser le rôle de la femme dans ses activités les plus nobles et à abaisser ses responsabilités, en la réduisant au rôle de femme objet, dépendante de l'homme seigneur, livrée aux tâches ménagères. Tout en demandant la suppression de ce genre de production, nous préconisons des informations susceptibles d'aider efficacement les femmes. Il semble indispensable que les femmes connaissent leurs droits, les moyens mis à leur disposition pour permettre de vivre et de développer leur individualité dans un cadre de vie librement choisi. Pour cela nous demandons que les femmes bénéficient d'informations précises et objectives dans les domaines politique, économique, de la famille, du travail, de la santé, des moyens d'apprendre et de résoudre les divers problèmes de la vie courante.

Nous désirons des émissions avec la participation des femmes, en tant que femmes responsables, et non pas en raison de leur beauté, de leur âge, de leur appel «sexy». L'image donnée trop souvent de la femme est fausse et défraîchie.

Nous voulons dénoncer la malhonnêteté des responsables de certaines tendances qui veulent faire croire aux femmes que la libération passe par un travail effectué en dehors de la famille dans des conditions parfois dures et souvent inintéressantes. Une information dans ce domaine concrète, sûre et sans but politique, est nécessaire.

L'information passe par des formes différentes et nous pensons que les femmes doivent être averties des dangers, des publicités, films, pièces de théâtre, séquences, articles, où les femmes selon leur tendance politique, leur âge, leur physique, leurs activités, apparaissent ridicules et par la même contestables et à rejeter.

2. Nous remarquons que dans tous les pays, les femmes travaillent dans les mass media, exercent en général des professions de secrétaire, script, parfois traducteur, réalisateur, journaliste, exceptionnellement directeur. La participation des femmes aux postes importants est indispensable, elle se justifie par leur capacité à remplir ces fonctions et par leur connaissance des désirs et des besoins profonds du public féminin auquel elles s'adressent.

Il est apparu à la suite d'expériences faites dans différents pays que les femmes n'osent pas faire partie de leurs idées, de leur critique. Nous souhaitons sensibiliser les femmes sur leur rôle, leurs responsabilités, leur poids et leur pouvoir. Des changements peuvent intervenir si elles en ont le désir et surtout si elles ont le courage de leurs opinions, de leur dignité, de leur vie assumée dans un cadre librement choisi pour permettre l'épanouissement de leur personnalité, l'harmonie en dehors de toute pression de thèmes imposés.

KYBOURG
ÉCOLE DE COMMERCE
GENÈVE - 4, Tour-de-l'Île - Tél. 28 50 74
Mme M. KYBOURG, directrice
Membre de l'Association genevoise des Ecoles Privées
AGEP

Préparation aux fonctions de
SÉCRÉTAIRE DE DIRECTION trilingue ou quadrilingue
SÉCRÉTAIRE-STÉNODACTYLOGRAPHIE trilingue ou quadrilingue
SÉCRÉTAIRE-COMPTABLE trilingue
STÉNODACTYLOGRAPHIE bilingue ou monolingue
EMPLOYÉ(E) DE BUREAU bilingue ou monolingue

Langues étrangères enseignées
ANGLAIS : 5 niveaux ; préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce
ALLEMAND : 5 niveaux
ESPAGNOL : préparation aux examens de la Cámara oficial española de comercio en Suiza
ITALIEN : préparation au Diploma di lingua italiana della «Dante Alighieri»
STÉNO ET DACTYLO : préparation aux Concours officiels de Suisse romande.